

Volet 3 | PPU-010-52 — Stage supervisé — 6 crédits

Le 3^e volet du Programme de formation initiale en gestion policière (PFIGP) est un stage professionnel d'une durée de 12 mois, répartis en trimestres, au cours desquels les compétences attendues concernant la fonction de superviseur seront réinvesties dans différentes thématiques.

Répartition des thématiques

Thématiques	1 ^{er} trimestre : mois 1 à 4	2 ^e trimestre : mois 5 à 8	3 ^e trimestre : mois 9 à 12
La gestion des relations interpersonnelles – Les styles sociaux	x		
La communication de gestion	x		
Le portrait de son environnement de travail	x		
Les rencontres opérationnelles	x		
La gestion d'un événement majeur		x	x
Les rencontres de supervision		x	
La gestion d'un événement en violence conjugale ou en santé mentale			x

Approche pédagogique

Dans cette approche expérientielle, l'étudiant est appelé à exercer de réelles fonctions de gestion au sein de son organisation. Il bénéficie d'un accompagnement individualisé assuré par un instructeur expérimenté issu du milieu de la gestion policière, ainsi que de séances de codéveloppement avec les autres participants au programme.

Le coaching individualisé offre un soutien sur mesure, adapté aux besoins et à la réalité professionnelle de chaque étudiant. Ce type d'accompagnement favorise l'établissement d'un lien de confiance avec le formateur, créant un environnement propice à la réflexion, à l'exploration des enjeux vécus et au développement des compétences.

Le codéveloppement est une méthode structurée de formation qui s'appuie sur la force du groupe. Les étudiants se réunissent pour partager leurs expériences, discuter de problématiques concrètes et coconstruire des pistes de solution. Chacun alterne entre le rôle de client, en présentant une situation à résoudre, et le rôle de consultant, en contribuant à l'analyse collective. Cette dynamique favorise l'émergence d'une véritable communauté de pratiques, en plus d'enrichir la compréhension des enjeux, de stimuler la capacité d'action et de renforcer l'engagement professionnel. Ces rencontres permettent également d'introduire des notions non abordées jusqu'à maintenant dans le parcours de formation et qui sont essentielles dans les fonctions de superviseur : les relations interpersonnelles dans une équipe et l'influence des styles sociaux ainsi que la communication de gestion.

Répartition des activités de coaching et de codéveloppement

Activités	1 ^{er} trimestre : mois 1 à 4	2 ^e trimestre : mois 5 à 8	3 ^e trimestre : mois 9 à 12
Coaching individuel	1	3	2
Codéveloppement	1	1	2
Activités de formation	4		
Activités de présentation	1		

Les rencontres de coaching individuel sont planifiées de manière structurée et réparties tout au long des 3 trimestres, assurant une progression cohérente dans le développement des compétences professionnelles.

Engagement et charge de travail

La réussite du volet 3 repose avant tout sur l'engagement actif de l'étudiant, soutenu par la collaboration de son organisation et l'implication du facilitateur. Une participation assidue à l'ensemble des activités prévues est essentielle pour répondre aux exigences du programme et ainsi obtenir le diplôme du PFIGP. Des activités préparatoires en ligne, des rencontres en ligne et des travaux hors classe sont prévus à chacun des trimestres. Important, ces heures sont des estimations et peuvent être sujettes à des ajustements.

Charge de travail – Volet 3			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
Activités préparatoires en ligne	11 h	10 h	6 h
Travaux hors classe	22 h	28 h	36 h
Rencontres en ligne, mode synchrone	25 h	7 h	10,5 h
TOTAL	58 h	45 h	52,5 h

Mode de diffusion

Entièrement diffusé en ligne, ce volet débute par 2 journées d'accueil qui visent à présenter la démarche du stage, à amorcer le lien avec le coach attitré, à favoriser un premier contact entre les étudiants du groupe de codéveloppement et à planifier celles-ci.

Préalables

La réussite du Volet 1 | [ADM-010-86](#) — *Management des organisations policières* et du Volet 2 | [PPU-010-51](#) — *Pratiques policières*.

Les volets 2 et 3 peuvent être suivis en parallèle. Cependant, le volet 2 doit être complété et réussi au cours du premier trimestre du stage, autrement une interruption de stage sera nécessaire.

Tarif

Le tarif pour le Volet 3 | PPU-010-52 — Stage supervisé est de :

- 3 208 \$ participant¹
- 5 562 \$ non participant²

Matériel requis

L'étudiant doit avoir accès à :

- Ordinateur,
- Casque d'écoute et microphone,
- Caméra,
- Connexion internet stable et fonctionnelle.

Le matériel pédagogique est inclus et accessible à partir de la plateforme de téléapprentissage. Aucun achat supplémentaire n'est nécessaire.

¹ Tarif applicable pour un client participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Absence et interruption de stage

Absence

- **Une absence de courte durée** doit être discutée directement avec l'instructeur de stage.
- **Une absence de longue durée** susceptible de compromettre la réussite du stage doit être portée à l'attention de la Direction du perfectionnement, par Natacha Ouellet, coordonnatrice en gestion.

Interruption de stage

Une interruption de stage peut être accordée sous certaines conditions. Pour ce faire, l'étudiant doit obtenir l'approbation de la Direction du programme.

Reprise après interruption

Un délai d'un an à partir de la date de l'interruption est accordé à l'étudiant pour réintégrer le stage en fonction de ces modalités sans frais supplémentaires et sans mention d'échec au dossier universitaire.

Interruption	Reprise
1 ^{er} trimestre : mois 1 à 4	Jour 1 du stage
2 ^e trimestre : mois 5 à 8	Jour 1 du 5 ^e mois
3 ^e trimestre : mois 9 à 12	Jour 1 du 9 ^e mois

Plus d'information

Pour obtenir toutes les précisions à propos du PFIGP, consultez le [site Web](#) de l'ENPO.

Bureau du registraire et des communications	Admission, inscription ou cheminement scolaire universitaire
Marie-Andrée Champigny Agente de soutien administratif École nationale de police du Québec	Renée Bastien Commis à la gestion des études Université du Québec à Trois-Rivières École nationale de police du Québec
819 293-8631, poste 6400 formuniv@enpq.qc.ca	819 293-8631, poste 6453 renee.bastien@uqtr.ca